



Soucis annulation de permis de 6 mois

Par **maxime_85**, le **20/05/2015 à 22:25**

Bonjour,rrnrPremière fois sur ce site, j'espère être dans la bonne catégorie.rrnrJe vais essayer de faire court. Après avoir fait quelques bêtises, on m'a collé une annulation de permis d'une durée de 6 mois en me précisant que c'était une faveur puisque titulaire du permis depuis plus de 3 ans, il me suffirait de repasser le code pour retrouver mes permis.rrnrJe suis allé, par la suite, faire mes tests psychotechniques puis la visite médicale. Je précise qu'à chaque rendez vous que j'ai pu avoir, j'ai bien demandé si il y avait un délai à partir du jour où je pouvais repasser le code, car très juste financièrement je devais reporter, tous m'ont dit que non.rrnrMalheureusement, le jour où j'ai voulu me réinscrire au code en demandant les démarches à suivre vue ma situation j'apprends que le délai était de 9 mois et comme un an s'était écoulé je n'avais plus qu'à tout repasser.rrnrVous devez vous douter de ma question ? Y a-t'il moyen de faire quelque chose pour n'avoir qu'à repasser le code puisque personne ne m'a prévenu ? ou bien "nul n'est censé ignorer la loi" et je n'ai plus qu'à tout repasser sans faire d'histoires ?rrnrMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **21/05/2015 à 07:03**

Bonjour,rrnrRepasser code + conduite est la seule solution.